

SAINT-AUBIN



Le premier adjoint Bernard Barbeau avec le stock de tuiles anciennes récupérées pour couvrir la future bergerie. PHOTO H.P.

Les moutons à l'abri

CONSEIL MUNICIPAL La Ville et le Conservatoire des races d'Aquitaine vont installer un troupeau

Elles ne sont pas si nombreuses, sur la CUB, les communes qui traitent... de l'accueil des moutons sur leur territoire et qui plus est décident de leur construire une bergerie ! Dans un ordre du jour dominé par l'austérité des chiffres budgétaires (on en reparlera), le maire Christophe Duprat a proposé de mettre à la disposition du Conservatoire des races d'Aquitaine un terrain pour y construire une bergerie.

Depuis cinq ans, Saint-Aubin participe, avec les communes d'Avensan et de Salaunes, à l'opération Transhumance en Gironde. Le but, tout en sensibilisant le public de manière sympathique, est de préserver et de développer des races menacées de disparition. Le mouton landais est de celles-là. En construisant une bergerie et une cabane (c'est le terme adopté) pour le berger, Saint-Aubin souhaite « fixer un élevage pastoral sur sa forêt, reconstituer un arial et ouvrir au public un lieu à forte valeur écologique, paysagère et pa-

trimoniaire ». Le maire n'y va pas par quatre chemins (de berger) : « Ce projet présente un intérêt patrimonial majeur. » Il est tellement pris au sérieux que la CUB l'a inscrit dans son Contrat de développement. La bergerie (le courtieux en patois) sera réalisée à partir de charpentes récupérées sur deux authentiques édifices mal en point. 180 moutons sont concernés par ce programme.

L'opposant Philippe Escarret s'est félicité de cette action en soulignant, toutefois, qu'il ne fallait pas méconnaître la dimension commerciale qui consiste à commercialiser de la viande. Le maire répond qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que le Conservatoire tire quelques revenus pour financer ses actions.

Par ailleurs, la Ville a voté une subvention de 1 000 euros pour la transhumance. « Ce qui est moins cher et plus écologique, que le débroussaillage par un engin », a conclu Christophe Duprat.

H. P.